La lettre de la formation syndicale

mercredi 17 novembre

n°1

PRESENTATION DES TRAVAUX DU COLLECTIF NATIONAL FORMATION SYNDICALE DEVANT LA CEN DU 8 OCTOBRE 2010

(Michel Faure)

1) LA COMPOSITION DU COLLECTIF

Je vous parle tout de suite de la composition du collectif . Nous étions 5 présents hier avec 4 camarades excusés. Tous nous étions d'origine filière fiscale. Dans ce collectif deux camarades seulement sont d'origine filière gestion publique. Au delà de l'aspect ponctuel des absences d'hier les membres du collectif présents considèrent indispensable une participation plus forte de camarades de la filière gestion publique. C'est l'enjeu d'un travail efficace et pertinent du collectif.

Nous souhaitons donc pouvoir renforcer le collectif d'un ou deux camarades de la filière gestion publique même si c'est en dehors de la CEN.

Par ailleurs nous souhaitons avoir la collaboration de deux camarades qui nous ont beaucoup aidé sur le travail de formation syndicale par le passé.
Il s'agit de Denis jambon, camarade de Paris doté d'une grande expérience de formation et de Benoît Quilici qui est un camarade aujourd'hui membre du groupe CGT au CESR d'Ile de France. Le concernant, il s'agirait surtout d'une collaboration ponctuelle compte tenu de ses responsabilités mais Benoît qui faisait partie du collectif formation de l'ex Snadgi est un camarade qui nous a souvent permis de sortir des sentiers battus en matière de construction de nos formations.

Je voudrais juste rappeler pour finir sur cette partie que le travail du collectif formation syndicale est de concevoir et d'écrire les modules sur la base d'une démarche pédagogique définie. C'est aussi de travailler au développement des formations sur le terrain.

2) LE PLAN DE TRAVAIL

J'en viens maintenant à la question de notre plan de travail

Quelques rappels d'abord :

- Le congrès a considéré que la formation syndicale constituait un enjeu majeur du développement et de l'efficacité de notre nouveau syndicat.
- Il a aussi dit que cette formation devait s'articuler avec la formation des autres structures CGT
- Il a enfin considéré que le syndicat national avait en propre un rôle à assumer pour construire et développer des formations.

Dans ce cadre le congrès a donné une feuille de route précise à la Direction nationale.

Son travail doit s'organiser autour du développement :

o de la formation d'accueil,
o de la formation des nouvelles directions locales, des trésoriers et CFC,
o de la formation des élus et représentants dans les instances représentatives (CAP, CT,…)

Sur la base de ces trois axes, le collectif qui s'est réuni hier a eu une première réflexion sur 4 sujets :

 La définition de priorités de travail
 le contenu des formations,
 leur délai d'élaboration,
 les modalités de mise en œuvre.

Il a eu en tête les tâches qui incombent à notre syndicat dans l'année 2011 et le peu de temps dont il dispose pour développer son activité.

 Prenant en considération ces éléments il propose de travailler en priorité sur la formation d'accueil et la formation des directions locales .

 Il considère que la formation des élus et représentants du syndicat aux organismes institutionnels peut être décalée dans le temps et être développée postérieurement aux élections de 2011.

 Sur la formation des trésoriers et CFC, il propose là encore de prendre un peu de temps et que cette formation soit travaillée en étroite collaboration avec les deux trésoriers. Par ailleurs il s'interroge sur le fait de savoir si cette formation ne risque pas de faire pour une part doublon avec celle dispenser dans l'interpro. Ce sont des questions qu'il regardera.

A) LA FORMATION D'ACCUEIL

les mises a jour du module de formation peuvent être faites d'ici la fin de l'année.

Sur les modalités de développement de cette formation :
Le constat que nous avons fait c'est que cette formation reste dans un état de sous développement permanent. Cela continuera si nous en restons à la simple initiative des sections sur le sujet.
Or si, comme nous l'affirmons, cette formation est essentielle, alors il nous faut prendre des dispositions particulières pour son développement.
Ce que nous proposons c'est de former un réseau de formateurs pour animer cette formation. Le but serait de disposer sur le territoire d'un nombre conséquent de camarades en capacité de répondre aux demandes de formation des sections dans un périmètre géographique donné. La formation des formateurs serait assurée dans les territoires sur la base de regroupements par les membres du collectif national formation syndicale.
Nous proposons de solliciter les sections pour constituer ce réseau. Nous proposons aussi de commencer avec les premiers qui seront prêts à s'engager dans cette démarche et de travailler au fur et à mesure à étoffer ce réseau sur tout le territoire.

B) LA FORMATION DES DIRECTION LOCALES

Par expérience sur ce sujet dans l'ex Snadgi, nous savons combien cette formation a été ressentie comme positive et appréciée par les sections qui ont pu en bénéficier(plus de la moitié en 4 ans), une fois les premières appréhensions passées sur le fait que c'était peut être la direction nationale qui venait distribuer la bonne parole.
Les camarades se sont rapidement rendus compte que tel n'était pas le sujet mais qu'il s'agissait bien d'une démarche d'aide au meilleur fonctionnement de nos directions locales.

A notre avis c'est cet état d'esprit qui doit être conservé pour élaborer les modules pour cette formation, .
Je dis les modules car nous proposons que cette formation ait deux volets soit deux fois deux jours :
 le premier qui touchera à nos conceptions et à l'amélioration du travail collectif de nos directions locales ,
 le second volet étant consacré à donner des outils individuels, je dirai, de mise en confiance des militants, autour de l'écriture, de la lecture et de l'expression orale.

Ce deuxième module existe, il n'a besoin que de quelques mises à jours

Concernant le premier module, et considérant qu'il s'agit d'une formation intimement liée à la démarche revendicative et syndicale de notre organisation, le collectif propose que son contenu soit soumis à l'examen et au débat de la CEN. Nous proposons d'en faire une présentation à la CEN de décembre prochain.

Nous allons travailler pour que le module soit prêt fin janvier.

En terme de déploiement et comme il s'agit d'une formation qui se veut en pleine cohérence avec la démarche générale de notre syndicat, nous pensons qu'elle doit être animée par un réseau d'une quinzaine de formateurs nationaux intervenant dans les sections.
Si notre module est prêt fin janvier, nous pensons pouvoir faire la formation des formateurs en février et débuter la formation dans les sections à la suite. Nous avons conscience que la fenêtre de développement en 2011 est courte compte tenu de la perspective des élections . En clair elle va de mars à juin .

Sur le développement de ces deux formations le collectif estime nécessaire de travailler en étroite collaboration avec le pôle vie syndicale afin de définir des priorités de mise en œuvre pour le travail de formation c'est à dire savoir dans quelles sections il serait utile d'intervenir en priorité.

Le collectif s'est déjà programmé trois journées de travail : le 4 novembre, le 19 novembre et le 2 décembre.

La CEN a validé les propositions du collectif

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COLLECTIF FORMATION SYNDICALE DU 4 NOVEMBRE 2010

Participants : Florence Héré, François Jeudy, Bertrand Houdril, Michel Brahmi, Denis Jambon, Benoit Quilici, Michel Faure

Excusés : Philippe Kergoat, Frédéric Larrivée, Alexandre Derigny, Mathieu Clérin, Agnes Martin

Sur la base des travaux de sa première réunion validés par la CEN, le collectif a entamé son travail.
Il a consacré l'essentiel de sa réunion à l'élaboration du module « accueil en formation ». Il a eu un premier échange sur la conception du module de formation des directions locales.

MODULE ACCUEIL EN FORMATION

Le collectif a tout d'abord confirmé un certain nombre d'axes de conception générale :

Public concerné : L'accueil en formation s'adresse en priorité aux nouveaux syndiqués mais est aussi ouverte aux syndiqués plus « anciens » n'ayant jamais bénéficié de formation syndicale.

Objet et durée de formation : Cette formation d'une durée d'une journée a vocation à présenter au syndiqué la maison CGT et à lui permettre de prendre rapidement toute sa place dans l'activité syndicale.
Elle ne prétend pas à l'exhaustivité et doit s'affirmer clairement comme une passerelle vers la formation interprofessionnelle de niveau 1. L'objectif est que ce stage de niveau1 puisse être proposé au syndiqué dans la même année. Cette question renvoie également à une utilisation optimale du congé formation syndicale qui est un congé individuel de 18 jours.

Niveau d'organisation de la formation : L'accueil en formation doit être organisé prioritairement au niveau de la section car c'est là que le syndiqué est appelé à participer à l'activité syndicale. L'organisation à ce niveau permettra de faire un lien direct avec l'activité de la section.
Cependant, à titre exceptionnel, et en cas de difficultés particulières, des regroupements de syndiqués de plusieurs sections peuvent s'envisager.

Formateurs : La formation sera animée par des formateurs territoriaux formés pour l'animer. La formation des formateurs sera assurée par les membres du collectif national formation syndicale au niveau des régions ou de plusieurs départements.

Les sections seront sollicités début décembre 2010 pour que des camarades s'investissent dans cette activité. Si la solution idéale consisterait à disposer de formateurs dans chaque section, il est probable que cela ne correspondra pas à la situation la plus fréquente. Il sera donc demandé explicitement aux formateurs de répondre aux sollicitations des sections d'une zone géographique à déterminer (plusieurs départements, région administrative, etc…). Ultérieurement et s'ils le souhaitent ces camarades pourraient aussi animer les formations CAP locales.

Participation des stagiaires: La participation de 5 syndiqués constitue un minimum pour garder à cette formation un caractère dynamique, une douzaine constituant un maximum.

Animation de la formation : Le collectif préconise que la formation soit animé par des binômes de formateurs afin de pouvoir lui donner sa pleine efficacité et permettre une gestion moins lourde.

Coûts financiers : le collectif propose que les frais des formateurs soient à la charge du syndicat national et ceux des stagiaires à la charge des sections

Développement de la formation : le collectif confirme sa volonté de rendre le module disponible pour le fin de l'année 2010. Il se propose de débuter les formations de formateurs fin janvier 2011 et de commencer les stages à la suite. Le collectif réalisera les formations de formateurs en territoire dès que les conditions en seront réunies sur une zone géographique donnée.
Avant d'entreprendre la formation de formateurs le collectif souhaite pouvoir « tester » le module dans deux sections.
Le collectif compte sur les membres de la CEN chargés du suivi des territoires pour l'aider dans sa démarche de constitution d'équipes de formateurs.

Un message devra être adressé à tous les syndiqués les informant de la mise à disposition de cette formation ;

Contenu du module : Au terme d'un large débat le collectif a opté en faveur d'une architecture du module autour de quatre grands thèmes : le syndiqué, la CGT, démarche et actions revendicatives, la formation syndicale.

Le traitement de ces quatre thèmes s'appuiera sur des fiches contenant des éléments de contenu et de progression pédagogique afin de faciliter la tâche des formateurs. Le champ des thèmes retenus étant large d'autres fiches à mettre en en lien avec les thèmes généraux seront mises à disposition des formateurs leur permettant ainsi de répondre aux centres d'intérêt des stagiaires. Elles concernent : l'histoire de la CGT(incluant de courts éléments sur SNT, SNADGI et CGT finances publiques), fonction publique et salariat, syndicalisme et choix de société, CGT et unité, la syndicalisation, élus et représentants des personnels, communication et presse syndicale, l'activité internationale de la CGT.

LE FORMATION DES DIRECTIONS LOCALES

Le premier échange sur ce sujet s'est concentré sur l'objet de la formation.

Au regard de le création nouveau syndicat CGT finances publiques, le collectif considère que cette formation doit répondre à des enjeux visant au « travailler ensemble efficacement » , à la couverture syndicale de tout le champ d'intervention et dans ce cadre à une connaissance des différentes missions . Mais elle se doit aussi de traiter des démarches revendicative et syndicale (intégrant place et rôle du syndiqué) , du rôle et du travail d'une direction syndicale.

Sur ce socle le collectif considère qu'il aura à travailler, autant que faire se peut, à la réalisation d'un module de conception différente de ce qui avait été fait dans l'ex-Snadgi. Afin d'assurer et faciliter la participation de tous les membres des CE à la formation, il a envisagé l'hypothèse de concevoir la formation sur une seule journée.

En terme de développement de la formation, il a envisagé la calendrier suivant :
Présentation de l'architecture du module à la CEN de décembre 2010 (compte tenu de l'enjeu de cette formation il a été convenu de soumettre le contenu du module au débat de la CEN)
réalisation du module pour le début d'année 2011,
Formations des formateurs nationaux en février
Début du déploiement des formations entre mars et juin (la campagne pour les élections professionnelles à l'automne 2011 ne laissera guère d'opportunité de réaliser des formations au dernier quadrimestre).

Le collectif approfondira l'ensemble des sujets lors de sa prochaine réunion

PROCHAINES REUNIONS DU COLLECTIF.

Les deux prochaines réunions du collectif auront lieu le jeudi 2 décembre et le mardi 7 décembre. Celle programmée initialement pour le vendredi 19 novembre est donc annulée.